

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
24/11/2022**

1. 09:00 [EL](#)

18317 - Demande de Monsieur Olivier ONCLIN pour transformer un entrepôt avec logement à l'étage en maison unifamiliale, Rue de la Stratégie 4 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- Art. 126§11 Dérogation à un PPAS

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.a4 du COBAT (bien à l'inventaire)
-

2. 09:25 [EL](#)

18327 - Demande de Monsieur Miguel DEMETER pour rénover et agrandir une maison unifamiliale, Rue du Docteur 10 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.a4 du COBAT (bien à l'inventaire)
-

3. 09:55 [EL](#)

18311 - Demande de Dominique FOREST pour rehausser et isoler la toiture, isoler la façade et mettre en conformité les fenêtres et l'auvent en façade arrière d'une maison unifamiliale, Avenue René Stevens 29.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à la prescription 2. B) (implantation) du plan particulier d'affectation du sol n° 41A
- Art. 126§11 Dérogation à un PPAS

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (bien à l'inventaire)

4. 10:20 **DT**

18239 - Demande de Monsieur et Madame Michel et Caroline KLUYSKENS - BERCKMANS pour mettre en conformité une maison unifamiliale et créer une extension de la salle de bain, Avenue Théo Vanpé 30.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'article 3 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - jardinet)
- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction), art.6 (toiture - hauteur) et art.11 (aménagement de la zone de recul) du titre I du RRU
- dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - clôtures et avant-corps)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

5. 10:50 **DT**

18255 - Demande de la S.P.R.L. FXJ Projects pour mettre en conformité une maison unifamiliale, la construction d'une piscine et d'un studio, ouvrir le muret de clôture à front de voirie, Avenue Isidore Gérard 9.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations à la prescription II, b) (implantation) et à la prescription II, d) (toitures) du plan particulier d'affectation du sol n° 28
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (zone de recul et zone latérale non-aedificandi - clôtures et avant-corps)

6. 11:30 **DT**

18270 - Demande de Monsieur et Madame Bruno et Catherine DUQUESNE - BATAILLE pour transformer un immeuble mixte (3 logements + 1 commerce en 4 logements), mettre en conformité la façade avant, Avenue Pierre Devis 15.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
- application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)

7. 14:00 **SS**

ENS/70 - Demande de la S.R.L. HERRMAN DEBROUX 52 pour placer deux enseignes sur la façade avant et un totem, Avenue Herrmann-Debroux 52.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.36 §1 1° du titre VI du RRU (enseigne ou la publicité associée à l'enseigne placée parallèlement à une façade ou à un pignon en zone interdite)
- dérogation à l'art.39 §1 du titre VI du RRU (enseigne scellée ou posée sur le sol en zones interdite et restreinte)

8. 14:15 **ADV**

18289 - Demande de Monsieur et Madame Valérie-Nicolas AUDOUARD-LINARD DE GUERTECHIN pour isoler la façade latérale et arrière et modifier les menuiseries d'une maison unifamiliale trois façades, Chaussée de Tervuren 143.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

9. 14:35 **DT**

18267 - Demande de Messieurs Thibault, Gaétan et Anne-Claire DE BRIEY pour construire des lucarnes et des extensions à une maison unifamiliale ainsi qu'un abri de jardin en fond de parcelle, Boulevard du Triomphe 42.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - lucarnes) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
- dérogations à la prescription III, 2) (gabarit - implantation) et à la prescription III, 4) (toiture) du plan particulier d'affectation du sol n° 6

10. 15:05 **JT**

18298 - Demande de la S.R.L. FISIO LUCE pour transformer une maison unifamiliale, créer un cabinet pour profession libérale au rez-de-chaussée, créer un chien assis pour aménager les combles, remplacer les châssis et réaménager la zone de recul, Rue Jean-Baptiste Vandercammen 3.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)
- dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul)

-
11. 15:35 **JT**
18303 - Demande de Monsieur Philippe BASSINE pour mettre en conformité une maison unifamiliale, Avenue des Traquets 19 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)

-
12. 16:05 **ADV**
18223 – l' A.C.P. Saint Julien pour transformer et isoler la façade d'un immeuble mixte, square Jean-Baptiste De Greef 12.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour le motif suivant :

- dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant)

-
13. 16:25 **ADV**
18295 - Demande de Monsieur Adrien LANOTTE pour construire une piscine et un abri, abattre un arbre à un haute tige, Avenue Jean Charlier 4.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 01/11/2022 au 15/11/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.12 du titre I du RRU (aménagement des zones de cours et jardins)
- dérogations à la prescription II, b) (implantation) et à la prescription VII (zone de cours et jardins) du plan particulier d'affectation du sol n° 42
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

-
14. 16:50 **ADV**
18277 - Demande de BVL ESTATE - S.P.R.L. BVL ESTATE S.P.R.L.
pour démolir une salle paroissiale et une buvette existantes, construire un immeuble de 14 appartements à front de rue et rénover un bâtiment arrière en 3 maisons unifamiliales, Chaussée de Tervuren 129 .

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 14/09/2022 au 13/10/2022 pour les motifs suivants :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour les motifs suivants : application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)